

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### REMAXX DEMONTAGE FLUID

Date de révision: 14.01.2021

Code du produit: 00156-0070

Page 1 de 9

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

REMAXX DEMONTAGE FLUID

**Art.-No.**

593 5541, 593 5558, 593 5565

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation de la substance/du mélange**

Matériel pour démonter les pneus

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fabricant**

Société: REMA TIP TOP AG  
Rue: Gruber Strasse 65  
Lieu: D-85586 Poing  
Téléphone: +49 (0) 8121 / 707 - 100  
Service responsable: Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité:  
sds@gbk-ingelheim.de

**Fournisseur**

Société: Rema Tip Top Vulc-Material AG  
Rue: Birmensdorferstrasse 30  
Lieu: CH 8902 Urdorf  
Téléphone: +41 (0) 44 / 735 8282      Téléfax: +41 (0) 44 / 7358299  
e-mail: automotive@rema-tiptop.ch / industrie@rema-tiptop.ch

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** INTERNATIONAL: +49 - (0) 6132 - 84463, GBK GmbH (24h - 7d/w - 365d/a)  
Numéro de téléphone d'appel d'urgence : Toxikologisches Informationszentrum,  
CH-8028 Zürich ++41(0)44-2515151, Notfallnummer 145

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

**Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Sensibilisation respiratoire/cutanée: Skin Sens. 1A

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3

Mentions de danger:

Peut provoquer une allergie cutanée.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

octhilinone (ISO); 2-octyl-2H-isothiazol-3-one

**Mention** Attention**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### REMAXX DEMONTAGE FLUID

Date de révision: 14.01.2021

Code du produit: 00156-0070

Page 2 de 9

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection.  
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.  
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 2.3. Autres dangers

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

##### Caractérisation chimique

Solution aqueuse

##### Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
52-51-7	bronopol (INN); 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol			< 0,1 %
	200-143-0	603-085-00-8	01-2119980938-15	
	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, STOT SE 3, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 2; H312 H302 H315 H318 H335 H400 H411			
26530-20-1	octhilinone (ISO); 2-octyl-2H-isothiazol-3-one			< 0,1 %
	247-761-7	613-112-00-5	01-2120768921-45	
	Acute Tox. 2, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, Skin Corr. 1A, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1A, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H330 H311 H301 H314 H318 H317 H400 H410			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

##### Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.  
En cas de malaise consulter un médecin.

##### Après inhalation

Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation de fumées de surchauffe ou de combustion.

##### Après contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau.  
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

##### Après contact avec les yeux

Bien rincer à l'eau abondante, y compris sous les paupières.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

##### Après ingestion

Ne pas faire vomir.  
Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Consulter un médecin.  
Il faut que la décision de faire ou de ne pas faire vomir soit prise par le médecin.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### REMAXX DEMONTAGE FLUID

Date de révision: 14.01.2021

Code du produit: 00156-0070

Page 3 de 9

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Peut provoquer une allergie cutanée.

Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation des yeux et de la peau.

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1. Moyens d'extinction**

##### **Moyens d'extinction appropriés**

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

##### **Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau.

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Pendant l'incendie, il peut se produire:

traces de

Vapeurs nitreuses ( NOx)

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Vêtement de protection.

#### **Information supplémentaire**

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

### **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Veiller à assurer une aération suffisante.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).

Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

#### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Observer les prescriptions préventives (voir paragraphes 7 et 8).

Informations concernant l'élimination : voir chapitre 13.

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

##### **Consignes pour une manipulation sans danger**

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

Utiliser uniquement dans des locaux bien ventilés.

##### **Préventions des incendies et explosion**

Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.

#### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

##### **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### REMAXX DEMONTAGE FLUID

Date de révision: 14.01.2021

Code du produit: 00156-0070

Page 4 de 9

#### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Matériel pour démonter les pneus

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)

N° CAS	Substance	ppm	mg/m <sup>3</sup>	fib/ml	Catégorie	Origine
26530-20-1	2-n-Octyle-2,3-dihydroisothiazol-3-one (inhalable)	-	0,05		VME 8 h	
		-	0,1		VLE courte durée	

#### Conseils supplémentaires

Le produit ne contient pas de substances pour lesquelles une valeur limite d'exposition professionnelle a été établie en concentrations au dessus des limites.

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

##### Mesures d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

##### Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection (EN 166).

##### Protection des mains

Gants protecteurs à résistance chimique en caoutchouc naturel, épaisseur de la couche minimum 0.6 mm, résistance à la pénétration (durée de port) environ 480 minutes, par exemple gant protecteur <Lapren 706> de la société KCL ([www.kcl.de](http://www.kcl.de)).

La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.

Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

##### Protection de la peau

Vêtements de protection à manches longues (DIN EN ISO 6530)

##### Protection respiratoire

N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide
Couleur:	Bleu-vert
Odeur:	Faible

pH-Valeur: 7,4

##### Modification d'état

Point de fusion: n.d.

Testé selon la méthode

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### REMAXX DEMONTAGE FLUID

Date de révision: 14.01.2021

Code du produit: 00156-0070

Page 5 de 9

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: n.d.

Point de sublimation: n.a.

Point de ramollissement: n.d.

Point d'éclair: n.a.

Combustion entretenue: Pas de combustion auto-entretenu

#### Inflammabilité

solide: n.a.

gaz: n.a.

#### Dangers d'explosion

Produit non explosif.

Limite inférieure d'explosivité: n.a.

Limite supérieure d'explosivité: n.a.

Température d'inflammation: n.a.

#### Température d'auto-inflammabilité

solide: n.a.

gaz: n.a.

Température de décomposition: n.d.

#### Propriétés comburantes

Non oxyder.

Pression de vapeur: 24 hPa  
(à 20 °C)

Densité (à 20 °C): 1,06 g/cm<sup>3</sup>

Densité apparente: n.a.

Hydrosolubilité: Complètement miscible  
(à 15 °C)

#### Solubilité dans d'autres solvants

n.d.

Coefficient de partage: n.d.

Viscosité dynamique: n.d.

Viscosité cinématique: n.d.

Durée d'écoulement: 15 s 4 DIN/ISO 2431  
(à 20 °C)

Densité de vapeur: n.d.

Taux d'évaporation: n.d.

Épreuve de séparation du solvant: 0 %

Teneur en solvant: 0 %

#### 9.2. Autres informations

Donnée non disponible

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### REMAXX DEMONTAGE FLUID

Date de révision: 14.01.2021

Code du produit: 00156-0070

Page 6 de 9

#### **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Pas de réaction dangereuse connue.

#### **10.4. Conditions à éviter**

Donnée non disponible

#### **10.5. Matières incompatibles**

Pas de produits incompatibles à être spécialement mentionnés.

#### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

Pas de produit de décomposition dangereux connus.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

##### **Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
Absence de données toxicologiques.

##### **Irritation et corrosivité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Effets sensibilisants**

Peut provoquer une allergie cutanée. (octhiline (ISO); 2-octyl-2H-isothiazol-3-one)

##### **Effets cancérigènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Information supplémentaire référentes à des preuves**

La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No 1272/2008.

##### **Expériences tirées de la pratique**

##### **Observation diverses**

Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation des yeux et de la peau.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### **12.1. Toxicité**

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.  
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### **12.2. Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible

#### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Donnée non disponible

#### **12.4. Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

#### **12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

#### **12.6. Autres effets néfastes**

Pollue faiblement l'eau.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### REMAXX DEMONTAGE FLUID

Date de révision: 14.01.2021

Code du produit: 00156-0070

Page 7 de 9

#### Information supplémentaire

Ne pas déverser dans les eaux de surface.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

##### Recommandations d'élimination

Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.  
Si possible le recyclage est préférable l'élimination.

##### Code d'élimination des déchets - Produit (RS 814.610.1, OMoD)

070699 Déchets des procédés de la chimie organique; Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de corps gras, de lubrifiants, de savons, de détergents, de désinfectants et de cosmétiques; Déchets non spécifiés ailleurs

##### L'élimination des emballages contaminés

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.  
Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.  
Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### Transport terrestre (ADR/RID)

##### 14.1. Numéro ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### 14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### Transport fluvial (ADN)

##### 14.1. Numéro ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### 14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### Transport maritime (IMDG)

##### 14.1. Numéro ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### 14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### REMAXX DEMONTAGE FLUID

Date de révision: 14.01.2021

Code du produit: 00156-0070

Page 8 de 9

- 14.1. Numéro ONU:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
- 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
- 14.4. Groupe d'emballage:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3

2004/42/CE (COV): 0 %

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III): N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

##### Législation nationale

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 (RS 822.115). Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit. Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection de la maternité (RS 822.111.52). Les femmes enceintes et les mères qui allaitent ne peuvent entrer en contact avec ce produit (cette substance / cette préparation) dans le cadre de leur travail que lorsque qu'il est établi sur la base d'une analyse de risques au sens de l'article 63 OLT 1 (RS 822.111) qu'aucune menace concrète pour la santé de la mère et de l'enfant n'est présente ou que celle-ci peut être exclue grâce à des mesures de protection appropriées.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### REMAXX DEMONTAGE FLUID

Date de révision: 14.01.2021

Code du produit: 00156-0070

Page 9 de 9

(les) section(s): 2,3,4,11,12,15.

#### Abréviations et acronymes

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route  
RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses  
ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation int er  
IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods  
IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization  
MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships  
IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk  
GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals  
CAS = Chemical Abstract Service  
EN = European norm  
ISO = International Organization for Standardization  
DIN = Deutsche Industrie Norm  
PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic  
vPvB = Very Persistent and very Bio-accumulative  
LD = Lethal dose  
LC = Lethal concentration  
EC = Effect concentration  
IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration

#### Texte des phrases H et EUH (Num ero et texte int egral)

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutan�e.
H312	Nocif par contact cutan�e.
H314	Provoque de graves br�ulures de la peau et de graves l�esions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutan�e.
H317	Peut provoquer une allergie cutan�e.
H318	Provoque de graves l�esions des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Tr�es toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Tr�es toxique pour les organismes aquatiques, entra�ne des effets n�efastes � long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entra�ne des effets n�efastes � long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entra�ne des effets n�efastes � long terme.

#### Information suppl ementaire

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi r egulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la lib eration de quantit es majeures en cas d'accidents ou d'irr egularit es.

Ces renseignements ne d ecrivent que les exigences de s ecurit e du produit/des produits et s'appuient sur l' etat actuel de nos connaissances.

Veuillez s'il vous pla it prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne repr esentent pas de garantie de propri et e du produit/des produits d ecrit/s au sens des r eglements de garantie l egaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non d etermin e)

*(Toutes les donn ees concernant les composants dangereux ont  t e obtenues, respectivement, dans la derni ere version de la fiche technique de s ecurit e du sous-traitant.)*